



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 22 mars 2018

n° 031-18 C

Objet : RD - Rapport 2017 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti »

- date de convocation le 16 mars 2018 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori
Cognin	Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Beguin à Catherine Chappuis - de Luc Berthoud à Sylvie Vuillermet - de Suzanne Boucher à Brigitte Bochaton - de Henri Dupassieux à Florence Vallin-Balas - de Marie-José Dussauge à Driss Bourida - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Sylvie Koska à Xavier Dullin - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Lionel Mithieux à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Perez à Michel Dantin - de Jean-Pierre Ruffier à Françoise Marchand - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 6

Philippe Bard - François Blanc - Stéphane Bochet - Jérôme Esquevin - Pierre Hemar - Gérard Marcucci

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 22 mars 2018

délibération n° 031-18 C

objet **RD - Rapport 2017 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti »**

Christiane Boisselon, conseillère déléguée chargée des publics en grande difficulté et de la Commission d'accessibilité aux personnes handicapées, rappelle que la Communauté d'agglomération s'est dotée d'instances de concertation en matière d'accessibilité :

- une Commission intercommunale pour l'accessibilité, composée de trois collèges (élus, associations et techniciens) qui s'est réunie à deux reprises en 2017,
- des groupes techniques (voiries, équipements sportifs, transports) pour travailler en amont avec les associations sur les projets d'aménagement envisagés. En 2017, plusieurs visites sur sites dans le cadre de la mise en accessibilité des voiries ainsi qu'un groupe technique relatif à l'accessibilité du Phare ont eu lieu.

Par ailleurs, les services de Chambéry métropole - Cœur des Bauges sont intervenus, dans le cadre d'un module de formation avec le GRETA, auprès d'accompagnants éducatifs et sociaux de structures accueillant des personnes en situation de handicap.

Le travail concerté de la Direction de l'urbanisme et du développement local, chef de file en matière d'accessibilité et des directions opérationnelles (bâtiments communautaires, développement touristique et grands équipements d'agglomération, transports et déplacements urbains, infrastructures et voiries d'agglomération) a vu aboutir de nombreuses réalisations sur l'année 2017.

Pour le cadre bâti :

- dans le cadre des agendas d'accessibilité programmée (Ad'ap) déposés par Chambéry métropole et par la Communauté de communes Cœur des Bauges, sur les 13 ERP inscrits, 7 ERP sont accessibles au 31 décembre 2017. 3 ERP ne sont plus concernés par l'Agenda d'accessibilité programmée,
- 6 ERP sont nouvellement entrés dans le patrimoine (parc des expositions et également 5 offices de tourisme dans le cadre de la prise de compétence « promotion du tourisme » au 1^{er} janvier 2017),
- au total, sur 31 ERP (Ad'ap et hors Ad'ap), 22 ERP sont déjà accessibles,
- concernant le recensement de l'offre de logements accessibles, Chambéry métropole - Cœur des Bauges a de nouveau sollicité l'Etat afin de réenclencher la démarche à l'échelle départementale.

Pour la voirie :

- 18 aménagements réalisés sur 9 communes de l'agglomération,
- 11 études menées sur 7 communes.

Pour les transports :

- bilan après un an du Schéma directeur d'accessibilité - Agenda d'accessibilité programmée (SD-Ad'ap) et mise à jour notamment de la programmation relative à la mise en accessibilité des quais bus,
- 19 quais bus rendus accessibles, portant le nombre de quais répondant aux règles d'accessibilité à 247 (54,9 % de quais aménagés),
- 100 % des 118 bus accessibles dont 9 acquis en 2017,
- pour le service de transport spécialisé Citalis : 7 réunions de la Commission d'attribution, 22 105 trajets réalisés par 776 usagers.

Ces réalisations font l'objet d'un rapport sur l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports à transmettre annuellement au Préfet.

Dans un souci de simplification, il sera proposé à compter de l'année prochaine de présenter lors de la même Commission simultanément le rapport annuel sur l'état d'accessibilité tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée pour le cadre bâti et la mise à jour annuelle du Schéma directeur d'accessibilité des transports publics.

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu les statuts de Chambéry métropole-Cœur des Bauges,

Vu l'avis de la Commission intercommunale pour l'accessibilité du 28 février 2018,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport 2017 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports, ci-joint.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 031-18 C

Objet de l'acte : RD - Rapport 2017 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti »

Thème Préfecture : 8 - Domaines de compétences par thèmes 5 - Politique de la ville-habitat-logement

Date de l'acte : 22 mars 2018

Annexe : Annexe rapport accessibilité;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180322-lmc1H20736H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20736H1

Date de transmission en Préfecture : 30 mars 2018

Date de réception en Préfecture : 30 mars 2018